

Q. Un confrère me dit que, étant seul dans ma paroisse et ne pouvant avoir de messe privée, je ne puis distribuer la sainte communion aux fidèles, le Jeudi Saint, avant la messe paroissiale. Est-ce bien exact ?

R. Cela serait vrai si on ne pouvait jamais distribuer la sainte communion en dehors de la messe. Mais « étant donné, dit *L'Ami du Clergé*, que l'on peut pour un motif raisonnable distribuer la sainte communion aux fidèles en dehors de la messe, et que le Jeudi Saint ne fait exception qu'à partir de la messe, nous croyons licite de donner la communion le matin même du Jeudi Saint... »

Sans doute il serait plus conforme à l'esprit de l'Eglise, dans l'office de ce jour, de ne distribuer la sainte communion qu'une fois à la messe paroissiale, mais est-ce possible *de nos jours et dans notre pays* ? Il reste toujours la communion des clercs à la messe paroissiale, pour rappeler l'institution de la Sainte Eucharistie et la communion des Apôtres.

Q. Qu'en est-il de la coutume, générale autrefois, chez les fidèles, de baiser la terre pendant la lecture ou le chant de la Passion aux mots *emisit spiritum* ? est-elle en train de disparaître ? n'y a-t-il qu'à laisser faire ?

R. La coutume tend à disparaître, surtout dans les villes.— A notre avis, il faut, au moins, ne rien faire qui puisse porter atteinte à ce très respectable usage qui nous vient de France, où il existe encore presque partout, comme en font foi d'excellents livres de piété, publiés tout récemment.

Q. Dans certaines paroisses, le dimanche des Rameaux, le célébrant lit la Passion pendant que le chœur chante le Trait. Cette manière d'agir est-elle conforme à la liturgie et peut-on adopter cette coutume.

R. Cette messe du dimanche des Rameaux, quand la Passion ne peut être chantée, est plutôt assimilée à une messe privée qu'à une messe solennelle. C'est pour cela que toute la Passion doit être lue par le célébrant au coin de l'évangile, comme aux messes basses (S. R. C. 2740). « Dans ce cas, dit De Herdt, pendant la lecture de la Passion, le trait a coutume d'être chanté par les chantres. » Mais, alors, quand le célébrant a lu le Trait, il faut que le livre soit transporté au coin de l'évangile, et les fidèles doivent se lever aussitôt que le célébrant commence à lire la Passion.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.